

ÉCONOMIE

Un dispositif pour faciliter la transmission d'entreprise

L'Association interprofessionnelle pour la formation permanente propose des rendez-vous à destination des chefs d'entreprise du secteur. Le but, conserver les savoir-faire

Boris Rebeyrotte
sec.sarlat@sudouest.fr

Comment gérer une équipe ? Comment faire évoluer son entreprise ? Comment appréhender les chiffres ? Quels outils utiliser ? Toutes ces questions, chaque chef d'entreprise se les est posées au moins une fois. Et c'est pour tenter d'y répondre que l'Association interprofessionnelle pour la formation permanente en Sarladais (AIFS), basée à Sarlat, tout près du lycée Préde-Cordy, a mis en place les « rendez-vous du dirigeant ».

« Le but est de travailler sur la partie financière, la gestion, mais aussi la posture du dirigeant », explicite Jennifer Fatni, assistante à l'AIFS. Pour ce faire, deux formatrices interviennent auprès des repreneurs de société, qu'elles soient familiales ou non. Le but avoué de ces formations est de développer l'économie en Sarladais.

Adaptation

« La plupart des entreprises ont été créées dans les années 1970-1980, détaille Jennifer Fatni. Donc, les patrons arrivent à la retraite. Notre volonté est que leurs savoir-faire restent sur le territoire. » Même lorsqu'on est fils ou fille « de », on peut trouver de l'intérêt à ces formations. C'est le cas de François Secondat et de Marion Ginèbre. Tous les deux ont repris l'entreprise familiale : Le Cellier du Périgord pour lui, la chocolaterie Domaine de Béquignol, à Carlux, pour elle.

« C'est l'un des enjeux du développement, détaille Christine Plazanet, coach et consultante. Ces dirigeants apportent une nouvelle vision. » Si, souvent, les parents accompa-



L'AIFS accompagne des chefs d'entreprise aussi bien pour la transmission que la reprise.

BORIS REBEYROTTE

gnent les enfants dans la transmission, parfois, et notamment en fin de carrière, ils ne se sont pas adaptés aux nouvelles technologies. « Les marchés et les clients évoluent, note Isabelle Degoy, formatrice en gestion. Depuis une vingtaine d'années, il y a eu des changements majeurs. »

Une dizaine d'entreprises

Autre problématique abordée, celle de la posture du chef d'entreprise. « Ce sont des experts dans leur métier, pose Christine Plazanet. Nous n'avons rien à leur apprendre sur leur cœur de métier. En revanche, devenir dirigeant est un métier à part entière. » En particulier pour ce qui concerne la rela-

tion et la gestion des équipes. « Pour moi, ça n'a pas réellement posé de problème, estime François Secondat. J'avais la fibre. Et j'ai commencé jeune. Ce n'est pas comme un directeur qui est embauché du jour au lendemain et qui doit faire ses preuves. Je suis imprégné de la philosophie selon laquelle on doit gravir les échelons. »

Chaque année, l'AIFS accompagne une dizaine de chefs d'entreprise. « L'idée est de faire du sur-mesure, présente Christine Plazanet. On fait de la haute couture quelque part. On a un fil rouge duquel on peut déborder en fonction des personnes. Une entreprise est un organisme vivant. » Le processus est long. « Passer par exem-

ple de vendeur à dirigeant ne se fait pas en un jour », illustre la formatrice.

« Il existe des outils aujourd'hui, poursuit sa collègue. Et ils sont transposables à tous les secteurs d'activité. Il y a une

« Devenir dirigeant est un métier à part entière »

idée reçue comme quoi une petite entreprise ne peut pas utiliser les méthodes d'une grosse boîte. C'est faux. Notre rôle consiste à simplifier ces outils afin de les rendre utilisables à tous. »

PLAZAC

Des parapentistes ont investi la salle des fêtes

Les voiles de secours, vérifiées tous les ans, ont été pliées dans le bâtiment communal à l'initiative de Périgord Parapente

Cinq membres du Périgord Parapente, le seul club de ce type en Dordogne, sont venus vérifier leur matériel volant à Plazac mercredi 17 janvier.

Dans la salle des fêtes, Florent Casanova, un parapentiste du club, inspectait les voilures étendues au sol et les cordages des parachutes de secours de ses collègues adeptes de vol. Le pliage de ces voiles, d'une surface d'environ 20 m², demande beaucoup d'attention : lorsqu'il est plié, le paquet ne doit pas dépasser 20 cm, au carré. Celui-ci est rangé sous la sellette du pilote, la poignée d'éjection toujours disponible. En cas de nécessité,

le pilote jette alors la poignée et le parachute se déploie instantanément pour prendre sa place au-dessus de la voile principale.

Côte de Jor

Florent Casanova, habitant de la commune, est un adepte du vol. Pilote chevronné, il est moniteur fédéral associatif de parapente. Sa fonction d'encadrement et de formateur lui attribue les fonctions de vérificateur en matière de sécurité. Il explique : « Le pliage des voiles de secours doit être vérifié tous les ans. En cas de besoin, on dit qu'on tire le secours. » Il ajoute : « Mais dans ma longue vie de parapen-

tiste, je n'ai jamais eu à le faire. »

Le club de Périgord Parapente se rend régulièrement sur les sites du Périgord noir, notamment sur la côte de Jor sise entre Plazac et Saint-Léon-sur-Vézère, et à Aubas, pour des vols qui peuvent durer plusieurs heures selon les conditions météorologiques.

La présence du parachute de secours n'est pas obligatoire, mais recommandée. La Fédération française de vol libre (FFVL) préconise un pliage minimum par an. Le parachute de secours n'est obligatoire qu'en école et pour les vols biplaces.

La séance de pliage, de vé-



Un lancer fictif du parachute de secours. ALAIN MARCHIER

rification et de contrôle des toiles s'est terminée autour d'un repas.

Renseignements auprès

AGENDA DE SARLAT

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

Stage de sécurité routière. À 8 h 30, stage de sensibilisation à la sécurité routière animé par le centre de perfectionnement du conducteur, salle Pierre-Denoix, au Colombier.

VENDREDI 2 FÉVRIER

Stage de sécurité routière. À 8 h 30, stage de sensibilisation à la sécurité routière animé par le centre de perfectionnement du conducteur, salle Pierre-Denoix, au Colombier.

Festival Cité clown. À 20 h 30, spectacle « Crâsse », au centre culturel. Tarifs : de 10 à 20 €.

SAMEDI 3 FÉVRIER

Festival Cité clown. À 20 h 30, spectacle « Mélange 2 temps », au centre culturel. Tarifs : de 10 à 20 €.

UTILE

« Sud Ouest ».

Rédaction :

SarlaTech, 89, avenue de Selves, 24200 Sarlat, tél. 05 47 27 81 05 ; e-mail : sec.sarlat@sudouest.fr.

Publicité : tél. 05 53 45 24 45.

Abonnements, distribution, portage à domicile : tél. 05 57 29 09 33.

SERVICES

Police municipale de Sarlat. Tél. 05 53 31 53 17.

Fourrière. Tél. 05 53 03 85 90.

Encombrants. Collecte sur rendez-vous, tél. 05 53 31 53 41.

Bus urbains. Infobus, tél. 05 53 59 01 48.

Mairie de Sarlat. Place de la Liberté, tél. 05 53 31 53 31 ; site www.sarlat.fr.

Sous-préfecture.

Place Salvador-Allende à Sarlat, tél. 05 53 61 53 00.

Site www.dordogne.gouv.fr.

France Travail. Route du Pont-de-Campagnac à Sarlat, tél. 39 49 ; e-mail : ale.sarlat@pole-emploi.fr.

Centre culturel. Le Colombier, rue Gaubert à Sarlat, tél. 05 53 31 09 49 ; e-mail : sarlat.culturel@wanadoo.fr.

Office de tourisme. 3, rue Tourny à Sarlat, tél. 05 53 31 45 45 ; site : www.sarlat-tourisme.com.

Déchetterie. La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 18 h.